

J'INSTALLE MODIFIE LA FAÇADE OU TOITURE DE MA MAISON

Dès lors que l'aspect est changé (couleur, matériaux), la modification d'une façade (ravalement, fenêtre...) doit être précédée d'une déclaration en mairie. Cette déclaration ainsi que les documents qui l'accompagnent doivent être déposés en 2 exemplaires en mairie ou par voie dématérialisée.

Je dois attendre la réponse avant de commencer mes travaux.

Le délai de réponse est de 1 mois à 2 mois (si le terrain est situé dans le périmètre de protection d'un monument historique).

1. Je me renseigne sur la réglementation qui s'applique à mon terrain



Je m'informe sur la zone où est située ma parcelle dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (exemple zone UB) et je prends connaissance du règlement qui lui correspond (article 1 ; 2 ; 7 ; 9 ; 10 ; 11-3).

Pour les lotissements de 0 à 10 ans, un règlement particulier peut s'appliquer (se renseigner auprès du service autorisations d'urbanisme).

OÙ TROUVER LES RENSEIGNEMENTS ?

- Auprès du service autorisations d'urbanisme de la Ville de Saint-Brieuc ;
- Sur le site internet www.saint-brieuc.bzh (rubrique au quotidien/urbanisme/le PLU en ligne).

2. Je remplis en formulaire de déclaration préalable



Je dois utiliser un formulaire administratif réglementé, édité par le CERFA (référence 13703*).

COMMENT SE PROCURER LE FORMULAIRE ?

- Auprès du service autorisations d'urbanisme de la Ville de Saint-Brieuc ;
- Sur le site internet www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2028

3. Je prépare les documents à joindre au formulaire de déclaration



LE PLAN DE SITUATION

Je situe (au feutre, surligneur, etc.) mon terrain dans la commune.

Je peux me servir du plan de la ville comme support, que je peux trouver :

- Auprès du service autorisations d'urbanisme de la Ville de Saint-Brieuc ;
- Sur le site internet www.cadastre.gouv.fr.



LE PLAN DU TERRAIN (DIT « DE MASSE »)

Je situe (au feutre, surligneur, etc.) les façades ou les parties de construction où seront réalisés les travaux..

J'utilise un extrait du cadastre que je peux obtenir :

- Auprès du service autorisations d'urbanisme de la Ville de Saint-Brieuc ;
- Sur le site internet www.cadastre.gouv.fr (en indiquant mon adresse ou les références de ma parcelle : lettre(s) et chiffre).

LES SCHÉMAS ET EXPLICATIONS DÉTAILLANT LE PROJET DE MODIFICATION DE FAÇADE

Ravalement, création ou modification ; autre couleur ; agrandissement d'une ouverture ou d'une fenêtre de toit ; pose de panneaux photovoltaïques, etc.

Je présente l'état actuel, puis ce que j'envisage :

- je décris les travaux extérieurs prévus, sur le formulaire ou sur les plans : la matière, la couleur, les dimensions et le positionnement ;
- je prends une photo des lieux, si besoin je joins un plan de façade avant et après travaux ;
- je fais un croquis (sur une autre feuille ou sur un calque posé sur la photo) pour signaler les changements ainsi que les matériaux et teintes.

Exemples :

Travaux d'isolation de l'étage - Façade : bardage pin (vernis incolore) et changement des fenêtres en alu gris anthracite (mêmes dimensions) - Pignon Est : Bardage pin (vernis incolore)



J'explique : ACTUELLEMENT
Enduit blanc, fenêtres PVC blanches



PROJET :
Bardage pin incolore de 20cm d'épaisseur, fenêtres alu gris anthracite

Je joins aux explications :

- 2 photos de la maison : une vue actuelle ainsi qu'une autre où j'ai crayonné l'endroit, la hauteur et l'orientation du bardage. J'ai dessiné en noir les nouvelles fenêtres.
- Je peux joindre 1 image du bardage (couleur/aspect)



Travaux en façade et toiture : Pose d'un panneau photovoltaïque - Ravalement couleur gris clair - Suppression volets



J'explique : ACTUELLEMENT
Enduit blanc, volets rouges



PROJET : Façade peinte en gris clair, volets supprimés, pose d'un panneau photovoltaïque encastré 3m x 1m

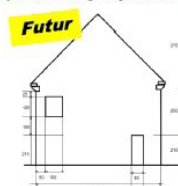
Je joins aux explications :

- 2 photos de la maison : une vue actuelle ainsi qu'une autre où j'ai supprimé les volets. J'ai dessiné le panneau.
- Je peux joindre 1 échantillon de la couleur de la façade
- Je précise si le panneau solaire est encastré ou surépaisseur

Travaux face Ouest : création d'une porte en rez de jardin et d'une fenêtre à l'étage



J'explique mon PROJET : Création sur le pignon Ouest d'une porte 90cm x 215cm haut et d'une fenêtre 100cm x 125cm haut à l'étage - En bois couleur chêne clair



Je joins aux explications :

- 1 vue actuelle de la maison
- 1 plan du côté avec les travaux prévus : j'ai dessiné et noté les mesures de la fenêtre et de la porte.
- photos catalogue de la fenêtre et de la porte



4. Je souhaite contacter le service autorisations d'urbanisme



ACCUEIL PHYSIQUE

- Les mardis, jeudis et vendredis : 8h30 - 12h30
- Les mercredis : 8h30 - 12h 30 et 13h30 - 16h30
- Fermé le lundi

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

- Les mardis, mercredis et jeudis : 8h30 - 12h30 et 13h30 -16h30
- Les vendredis : 8h30 - 12h 30
- Fermé le lundi

02 96 62 55 57
urbanisme@saint-brieuc.fr

